



CONSEIL COMMUNAL
DE
MONTAGNY
près-Yverdon

Montagny, le 17 septembre 2025

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du 15 septembre 2025

Présidence : Corinne Baltar, Présidente

Présents : 19 membres

Dans sa séance du 15 septembre 2025

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTAGNY –PRES-YVERDON

a

- adopté le préavis municipal N° 30/25 relatif à la révision du Plan d'affectation communal (PACom) et de son règlement
- adopté le préavis municipal N° 31/25 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2026 au taux inchangé de **64.5 %** de l'impôt cantonal de base.

La Présidente

Corinne Baltar



La Secrétaire

Anne-Marie Forchelet